

Lundi 18 mars 2019

Sirènes installées à Aubagne et Allauch : des essais sonores le mardi 19 mars 2019

Le **Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP)** permet d'avertir les personnes d'un danger imminent au moyen de sirènes, son déploiement est actuellement en cours et permettra de couvrir l'ensemble du territoire national d'ici 2020. Dans ce cadre, deux nouvelles sirènes vont être installées à Aubagne et Allauch. Afin de vérifier l'efficacité de ces matériels, des tests sonores de bon fonctionnement seront effectués dans l'après-midi du mardi 19 mars 2019 puis chaque premier mercredi du mois.

Les sites concernés par les essais sonores sont :

- l'église Saint-Sébastien – 9 -11, place Bellot à Allauch ;
- l'espace Ambroise Croizat – 374, avenue Gabriel Péri à Aubagne.

Aucun comportement particulier n'est attendu de la population lors de ces essais.

Pour mémoire, le signal national d'alerte comporte trois séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Le signal de fin d'alerte est un son continu de 30 secondes.

Le déploiement du SAIP a pour objectif de couvrir les zones d'alertes identifiées comme prioritaires sur l'ensemble du territoire national d'ici 2020. Ces sirènes sont positionnées sur les bassins de risques. Le dispositif intègre des sites existants (sirènes de l'ancien réseau national d'alerte ou appartenant aux communes), mais également de nouveaux sites positionnés dans des zones d'alerte dépourvues de moyens.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13